

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BRIDGE PAY CONSULTING CIV » en abrégé « BCC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot
96, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRIDGE PAY CONSULTING CIV »

en abrégé « BCC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Consulting et accompagnement des agrégateurs et Fintechs ;

- Fournisseur de solution informatique ;
- Mise en relation avec les acteurs clés ;
- Facilitation des échanges et paiements ;
- Accompagnement stratégique et opérationnel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot 96, Ilot 7

Dirigeant(s) M LY THIERNO HAMIDOU (GÉRANT), Mme CISSE ADJI FATOU (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B12-01257 du 13/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16141/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

